

# Conseil municipal du 30 mars 2018

Le maire ouvre la séance à 20h30

Sont présents : Mmes Marie-Hélène JEANJEAN, Claudine BARDIAUX, Aurélie TIRMARCHE.

MM Vincent ANCELLIN, Albert DUVAL, Yannick HUMAIN, Pierre HUTTIN, Nicolas HECQ, Jacques HICTER, Jean Jacques RICHARD.

Sont absents excusés : Mmes Cécile MILLET (procuration à Mme JEANJEAN), Juliette FAGHEL

MM Michel FUSIER-DELANDE, Philippe HERMANT (procuration à M Nicolas HECQ).

Est absent : M Christian AUBARD.

Secrétaire : Yannick HUMAIN.

## 1. LE CONSEIL DECIDE :

- D'approuver le procès-verbal du conseil du 5 février 2018.
- De ne pas modifier les taux des taxes locales.
- D'adopter les comptes administratifs et de gestion de la commune et du service d'eau.

| Commune de SAVY |             | SERVICE D' EAU |             |
|-----------------|-------------|----------------|-------------|
| Fonctionnement  |             | Fonctionnement |             |
| Recettes        | 406319,77€  | Recettes       | 55727,78 €  |
| Dépenses        | 330455,84 € | Dépenses       | 40736,69 €  |
| Excédent        | 79735,77€   | Excédent       | 14991,19 €  |
| Investissement  |             | Investissement |             |
| Recettes        | 263956,71 € | Recettes       | 110476,69 € |
| Dépenses        | 258171,36€  | Dépenses       | 64427,76 €  |
| Excédent        | 5785,35 €   | Excédent       | 46048,93 €  |

- D'adopter l'affectation des résultats.

| Commune de SAVY                                  |            | SERVICE D' EAU                                 |             |
|--|------------|--|-------------|
| Résultat exercice fonctionnement                 | 79735,77 € | Résultat exercice fonctionnement               | 14991,19 €  |
| Excédent antérieur investissement                | 5785,35 €  | Excédent de financement investissement         | 82 478,03 € |
| Restes à réaliser en dépenses d'investissement   | 122000,00€ | Restes à réaliser en dépenses d'investissement | 69376,22€   |
| Restes à réaliser en recettes                    | 46850,00€  | Besoin de financement                          | 23327,29€   |
| Besoin de financement                            | 69364,65€  | Résultat à affecter                            | 10521,97€   |
| Résultat à affecter en recettes d'investissement | 69364,65€  | Solde d'investissement                         | 46048,93€   |
| Solde d'investissement                           | 5785,35€   | Report en fonctionnement                       | 4469,22€    |
| Report en fonctionnement recettes                | 10371,12€  |  |             |

- D'adopter les subventions aux associations (SPA 280€, SAVY AIR MODELES 180€, ASCLS 900€, SAVY ANIMATION 1000€).
- D'adopter les budgets primitifs (commune et service d'eau).
- D'adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'électricité USEDA.
- De modifier le prix de vente de la dernière parcelle du lotissement du Champ Genlis.
- De nommer les délégués communautaires et l'élu référent pour le PLUI réalisé par la CCPV.
- D'allouer une indemnité au comptable.
- De soumettre le projet de rénovation des statues, des bancs et des vitraux de l'église à la fondation du patrimoine.

## 1. LE MAIRE INFORME LE CONSEIL :

- Sur les travaux investissement inscrits au budget 2018 et sur les dossiers en cours.
- De la mise en place d'un registre pour les incidents survenant sur le réseau d'eau.
- Qu'une liste de sept numéros d'immatriculation de véhicule a été envoyée à la gendarmerie pour un avertissement pour stationnement devant l'école.

## 1. DES ELUS INFORMENT LE CONSEIL:

- Pendant la nuit, un camion de plus de 3,5T circule rue du Château d'Eau.
- Que l'entreprise DMS n'est pas encore venue remettre en état le trottoir qu'elle a détérioré.
- Du stationnement gênant de certains véhicules rue de la Gare.
- Que des chiens font leurs besoins sur des terrains privés dans le lotissement du Champ Genlis.
- Du dépôt de litière à chat dans les chemins ruraux.

Mme le Maire lève la séance à 22 h 45.